



L'Apel, la plus importante association nationale de parents d'élèves

Forte de ses 855 000 familles adhérentes, l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) participe activement au débat éducatif pour faire entendre votre voix auprès des pouvoirs publics. Les 6 500 Apel d'établissement sont présentes dans 5 000 écoles, 1 600 collèges et 1 100 lycées.

Elles sont réunies aux niveaux départemental, académique et national.

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique. L'Apel est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie de l'établissement : accueil des nouveaux parents, représentation au conseil d'établissement, animation du Bureau de documentation et d'information (BDI), mise en place des parents correspondants, Rencontres parents-école...

L'Apel propose également un ensemble de services afin de vous apporter conseils et informations utiles pour l'éducation et la scolarité de vos enfants.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Apel afin de lui apporter votre concours et votre dynamisme.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Bien cordialement,

Caroline Saliou
Présidente

APEL NATIONALE
277 RUE SAINT-JACQUES
75240 PARIS CEDEX 05
T : 01 53 73 73 90
F : 01 53 73 74 00
secretariat@apelnationale.fr

Accueil des parents

L'Apel met tout en œuvre pour vous accueillir au mieux lors des journées de rentrée, mais aussi tout au long de l'année scolaire.

Animation du BDI Orientation (Bureau de documentation et d'information)

Animé dans les collèges et lycées par des parents bénévoles ayant reçu une formation spécifique, en lien avec les équipes éducatives, le BDI Orientation a pour rôle :

- > d'accompagner et d'aider les enfants et leurs parents dans la recherche d'informations sur les études et les métiers,
- > de participer à l'organisation de séances d'information, de forums des métiers ou de stages de découverte du monde professionnel.

L'Apel participe à la **vie** de l'établissement

Mise en place des parents correspondants

Désignés ou élus dans chaque classe pour l'année scolaire, les parents correspondants :

- > aident à l'organisation des sorties de classe,
- > veillent à la qualité de la relation entre parents, enfants et enseignants,
- > participent et transmettent au conseil de classe les attentes des parents de la classe.

Représentation au conseil d'établissement et à l'organisme de gestion

Présente au conseil d'établissement et membre de droit de l'organisme de gestion, l'Apel contribue à l'élaboration du projet éducatif et suit la gestion de l'établissement.

Participation à l'animation pastorale

L'Apel aide le chef d'établissement à remplir sa mission pastorale en participant aux différentes célébrations, veillées, actions de solidarité et de catéchèse.

Animation de conférences-débats

L'Apel organise régulièrement des conférences-débats sur des thèmes scolaires et éducatifs.